

DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE



Acteur des Marché financiers : GESTION SOUS MANDAT BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Résumé

La Gestion sous Mandat Banque Populaire Val de France prend en compte les principales incidences négatives de ses décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de la Gestion sous Mandat Banque Populaire Val de France

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Description des principales incidences négatives

En tant qu'investisseur responsable, la Gestion sous mandat Banque Populaire Val de France s'efforce de limiter les incidences négatives dans ses décisions de gestion sur les facteurs de durabilité c'est-à-dire des questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

En tant que critère d'éligibilité d'investissements durables, la GSM BPVF s'assure que les émetteurs respectent le principe de « DNSH » / « Do Not Significant Harm » c'est-à-dire qu'ils ne portent pas préjudice à d'autres objectifs de développement durable sur le plan environnemental (exemples: atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, pollution de l'eau et préservation des ressources marines, l'économie circulaire, la pollution et la biodiversité). Sur le plan social et de gouvernance, la GSM BPVF s'assure que les investissements réalisés par les émetteurs choisis respectent les garanties minimales concernant le droit humain, le droit du travail et l'anti-corruption (cf article 3 et 18 du règlement 2020/852 relatif à la taxonomie).

Ces principes seront suivis via les données fournies par notre fournisseur de données ESG.

De plus, en fonction de la disponibilité des données issues de notre fournisseur de données ESG, la GSM BPVF publie les indicateurs de PAI (« Principle Adverse Impact ») obligatoires.



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE



Remarque : la Gestion sous mandat a fait le choix de ne retenir, dans la plupart des cas, que les informations publiées par les entreprises et non estimées par le fournisseur de données. En conséquence, certains PAI présentent un taux de couverture très faible.

Les portefeuilles gérés par la Gestion sous Mandat ne détiennent que des actifs d'émetteurs privés (actions ou obligations).

Les indicateurs ci-dessous s'appuient sur les portefeuilles détenus au 31/12/2025, et sur les données des entreprises publiées au titre de l'exercice 2024.

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
1. Emissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (tCO ₂ e)	10 222	67%	16 686				La Gestion sous mandat de la Banque Populaire Val de France prévoit de se fixer un objectif d'alignement avec l'Accord de Paris, en s'inscrivant dans le cadre de la Net Zero Alliance. La Gestion sous mandat a mis en place une politique d'exclusion partielle sur le charbon thermique (combustible fossile le plus contributeur aux émissions de GES), et, depuis 2024, sur les hydrocarbures non conventionnels.
	Émissions de GES de niveau 2 (tCO ₂ e)	5 021	67%	7 075				
	Émissions de GES de niveau 3 ¹ (tCO ₂ e)	165 550	67%	259 053				
	Emissions totales de GES (tCO ₂ e)	180 793	67%	282 814				
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (niveau 1, 2 et 3) rapportée au million d'euros investis	327	67%	554			L'empreinte carbone rapportée au million d'euros investi a significativement diminué entre 2024 et 2025	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (niveau 1 et 2, rapporté au chiffre d'affaires de la société)	632	67%	695	948.53	1126.95	L'intensité de GES du portefeuille rapportée au chiffre d'affaires a légèrement diminué au cours de l'année., malgré le renforcement des valeurs industrielles.	La stratégie d'investissement intègre déjà l'empreinte carbone des entreprises dans son analyse. Tous les profils de gestion sont catégorisés Article 8 au sens de SFDR. La stratégie appliquée (caractérisant les investissements « E S » et « durables ») intègre

¹ Sustainalytics intègre dans les émissions Scope 3 des émissions reportées par les entreprises et complète par des émissions estimées.
Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 9 avenue Newton - 78180 Montigny-Le-Bretonneux. SIREN 549 800 373 RCS Versailles. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354. Carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce" n°CPI 7801 2017 000 019 150 délivrée par la CCI Paris Île-de-France. Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions sis 59 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (niveau 1, 2 et 3, rapporté au chiffre d'affaires de la société)	29 282.55	67%	-	43 914	-		largement la lutte contre le changement climatique.
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	1.84%	67%	1.52%	2.75%		Ce PAI a légèrement augmenté en 2025, tout en restant à un niveau très faible.	
5.1 Part de production d'énergie non renouvelable	Part de production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	10.48%	47.5%	7.77%	22.07%	20%	Ce PAI a légèrement augmenté entre 2024 et 2025	La Gestion sous mandat focalise largement sa stratégie d'investissement responsable sur la lutte contre le réchauffement climatique. Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.
5.2 Part de consommation d'énergie non renouvelable	Part de consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	31.53%	60.79%	32.84%	51.87%	55.18%	Ce PAI est resté stable en 2025, et a légèrement diminué dans le calcul rapporté aux émetteurs renseignés.	La Gestion sous mandat focalise largement sa stratégie d'investissement responsable sur la lutte contre le réchauffement climatique. Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.
6.A Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / agriculture, sylviculture et pêche	-	0%	-	-			La Gestion sous mandat focalise largement sa stratégie d'investissement responsable sur la lutte contre le réchauffement climatique. Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ces PAIs.
6.B Intensité de consommation d'énergie par secteur	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements,	0.02	1.81%	0.00141-	0.86	0.14%-		

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 9 avenue Newton - 78180 Montigny-Le-Bretonneux. SIREN 549 800 373 RCS Versailles. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354. Carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce" n°CPI 7801 2017 000 019 150 délivrée par la CCI Paris Île-de-France. Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions sis 59 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
à fort impact climatique	par secteur à fort impact climatique / industries extractives							
6.C Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / industrie manufacturière	0.165	34.36%	0.0516	0.48	2.74%-		
6.D Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.0564	2.06%	0.20512	2.74	0.54%-		
6.E Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.00295	0.48%	0.01170%	0.62	0.77%		
6.F Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / construction	0.00159	2.14%	-	0.0741	0.00%		
6.G Intensité de consommation d'énergie par secteur	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique /	0.000214-	1.21%	0.00071%-	0.0176	0.05%		

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 9 avenue Newton - 78180 Montigny-Le-Bretonneux. SIREN 549 800 373 RCS Versailles. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354. Carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce" n°CPI 7801 2017 000 019 150 délivrée par la CCI Paris Île-de-France. Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions sis 59 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
à fort impact climatique	commerce, réparation d'automobiles et de motocycles							
6.H Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / transport et entreposage	0.000547%	0.88%	0.00051%	0.0619	0.62%		
6.II Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique / activités immobilières	0.0005	0.95%	0.00033%	0.05	0.02%		
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1.828%	67%	1.56%	2.728%	2.16%	Ce PAI a légèrement augmenté en 2025.	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes environnementales dans sa stratégie (intégrées au pilier Environnement de la notation Sustainalytics). Cependant elle n'a pas encore fixé d'objectif précis pour ce PAI.
8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets ² dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.00000000056	0.00028%	0,0000000000086	0.000199		La comparaison et l'analyse ne sont pas pertinentes en raison du très faible taux de couverture	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes environnementales dans sa stratégie (intégrées au pilier Environnement de la notation Sustainalytics). Cependant elle n'a pas encore fixé d'objectif précis pour ce PAI.

² Emissions directes de substances prioritaires au sens de l'article 2-30 de la Directive 2000/60/CE et les émissions directes de nitrates, de phosphates et de pesticides.



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.75	66.5%	0,0000361246	1.13			La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes environnementales dans sa stratégie (intégrées au pilier Environnement de la notation Sustainalytics). Cependant elle n'a pas encore fixé d'objectif précis pour ce PAI.

Indicateurs additionnels climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024		
7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	37.34%	67%	42.6%	Ce PAI a diminué au cours de l'année 2025.	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes environnementales dans sa stratégie (intégrées au pilier Environnement de la notation Sustainalytics). Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS
D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE



Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	67%	0%	0%	0%	Ce PAI est nul en 2025 (comme en 2024), conformément à la politique d'exclusion de la Gestion sous mandat	Lors de la refonte du processus d'investissement réalisée en 2024, la Gestion sous mandat intègre, dans les critères « caractéristiques environnementales et sociales » (concernant l'ensemble des profils de gestion), l'exclusion des émetteurs en violation du Pacte Mondial des Nations Unies (selon le fournisseur Sustainalytics et dans la limite des émetteurs couverts par le fournisseur). Le niveau d'incidence négatives est donc cohérent avec ce nouveau processus.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	11.4%	67%	17.43%	17.09%		Ce PAI s'est nettement amélioré au cours de l'année 2025.	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes sociales dans sa stratégie (intégrées au pilier Social de la notation Sustainalytics). Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0.39%	7%	0.32%	5.71%	17.43%	Le PAI, rapporté aux émetteurs renseignés, a nettement diminué. Cependant, le très faible taux de couverture ne permet pas de s'assurer de la pertinence de l'analyse.	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes sociales dans sa stratégie (intégrées au pilier Social de la notation Sustainalytics). Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 9 avenue Newton - 78180 Montigny-Le-Bretonneux. SIREN 549 800 373 RCS Versailles. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354. Carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce" n°CPI 7801 2017 000 019 150 délivrée par la CCI Paris Île-de-France. Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions sis 59 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)



DECLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES DES DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITE



Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Calcul sur les émetteurs renseignés		Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024	Incidences 2025	Incidences 2024		
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	28%	66%	30.17%	42.6%	42.28%	Ce PAI est resté stable en 2025.	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes sociales dans sa stratégie (intégrées au pilier Social de la notation Sustainalytics). Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	67%	0%	0%	0%	Le résultat de ce PAI est cohérent avec la politique d'exclusion menée par la GESTION SOUS MANDAT.	La Gestion sous mandat Banque Populaire Val de France a mis en place une politique d'exclusion sectorielle, notamment sur les armes controversées. La cible est donc de 0.

Indicateurs additionnels liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Calcul sur la totalité des actifs			Explications	Actions entreprises, actions prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
		Incidences 2025	Taux de couverture	Incidences 2024		
9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0.43%	67%	0.26%	Ce PAI a légèrement augmenté au cours de l'année 2025.	La Gestion sous mandat intègre l'ensemble des composantes sociales dans sa stratégie (intégrées au pilier Social de la notation Sustainalytics). Cependant, elle n'a pas fixé encore d'objectif précis pour ce PAI.

BANQUE & ASSURANCE

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 9 avenue Newton - 78180 Montigny-Le-Bretonneux. SIREN 549 800 373 RCS Versailles. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354. Carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce" n°CPI 7801 2017 000 019 150 délivrée par la CCI Paris Île-de-France. Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions sis 59 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042)

